

**F-Aix-en-Provence: IT services: consulting, software development, Internet and support**

**OJ S 117/2013 19/06/2013**

**Contract notice**

**Supplies**

**Directive 2004/18/EC**

**Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: Cte d'agglo. du Pays d'Aix-en-Provence

Postal address: CS 40868

Town: Aix-en-Provence Cedex 1

Postal code: 13626

Country: France

For the attention of: Mme le directeur de la commande publique

E-mail: [direction-marches@agglo-paysdaix.fr](mailto:direction-marches@agglo-paysdaix.fr)

Telephone: +33 488788800

Fax: +33 488788808

**Internet address(es):**

Address of the buyer profile: [http://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2012\\_5EL2xKnMwC&v=1&selected=0](http://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2012_5EL2xKnMwC&v=1&selected=0)

**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address

**I.2. Type of the contracting authority**

Other

**I.3. Main activity**

General public services

**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

**Section II: Object of the contract**

---

**II.1. Description**

**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Achats de fourniture, de mise en oeuvre de systèmes de téléphonie IP et de services de maintenance pour les sites de la Communauté du Pays d'Aix.

**II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery**

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Territoire de la communauté du Pays d'Aix, 13100 Aix-en-Provence.

### **II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

The notice involves a public contract

### **II.1.4. Information about framework agreement**

### **II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Le présent marché concerne l'achat de fournitures, la réalisation de prestations de mise en oeuvre et de services de maintenance de systèmes de téléphonie sur IP. Le marché comporte une partie A, à prix global et forfaitaire, et une partie B, à bons de commande et à prix unitaires avec minimum et maximum en application de l'article 77 du CMP. La durée du marché est de 5 ans fermes à compter de la notification du marché, période de maintenance incluse. Les montants minimum et maximum de la partie B à bons de commande et à prix unitaires sont fixés comme suit : mini : 100 000 EUR HT/maxi : 250 000 EUR (HT).

### **II.1.6. CPV code(s)**

72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support, 32522000 Telecommunications equipment, 32552110 Cordless telephones, 32500000 Telecommunications equipment and supplies

### **II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

### **II.1.8. Lots**

This contract is divided into lots: no

### **II.1.9. Information about variants**

Variants will be accepted: no

## **II.2. Scope of the procurement**

### **II.2.1. Total quantity or scope**

1- une partie A à prix global et forfaitaire, comprenant :- la mise à niveau de la plate-forme de téléphonie IP existante, assurant les fonctionnalités usuelles de téléphonie d'entreprise (serveur de signalisation, raccordement aux réseaux opérateurs, facilités téléphoniques, etc.),- la mise à niveau des applications péri-téléphoniques existantes de messagerie vocale, de serveur de centre d'appels et de système de gestion financière,- le remplacement d'infrastructures matériels et logiciels existantes relatives aux applications péri-téléphoniques de serveurs de fax et de gestion de l'accueil téléphonique,- la reprise d'infrastructures matérielles et logicielles existantes,- les prestations d'état des lieux sur chaque site (matériel, logiciel, énergie, environnement, etc.) dans un délai maximal de 1 mois à compter de la date de notification du marché permettant au nouveau titulaire de prendre en charge les infrastructures existantes,- des prestations de déploiement, de formation et de garantie des matériels et logiciels.

2- une partie B à bons de commande et à prix unitaires, comprenant:- la fourniture de matériels et logiciels (passerelle Ip/Analogique, téléphone IP, licences, etc.) pour les évolutions courantes, et leur prestation de garantie,- des prestations de déploiement et de maintenance des matériels et logiciels.

### **II.2.2. Information about options**

### **II.2.3. Information about renewals**

## **II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

### **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

#### **III.1. Conditions related to the contract**

##### **III.1.1. Deposits and guarantees required**

Le marché ne prévoit aucun cautionnement. Une retenue de garantie destinée à couvrir les réserves, est prévue sur le versement de chaque acompte de la partie fixe du marché. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande.

##### **III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them**

Possibilité de cession ou de nantissement des créances résultant du marché.- Délai global de paiement (acomptes et solde) : 30 jours- financement prévu sur le budget d'investissement et de fonctionnement de la CPA, sur ses fonds propres- marchés à prix mixtes comportant une partie fixe à prix global et forfaitaire et une partie à commandes à prix unitaires. Les prix de la partie fixe sont actualisables ; les prix de la partie à bons de commandes sont révisables - paiements par mandats administratifs sur présentation des factures correspondantes, après service fait. Modalités de règlement de la partie A à prix global et forfaitaire. Les acomptes seront réglés selon le décompte suivant :- mise en Ordre de Marche (Mom) : 15 % de la DPGF- vérification d'aptitude prononcée sans réserve : 30 % de la DPGF- vérification de Service Régulier prononcée sans réserve : 30 % de la DPGF- admission totale (Adm) : 25 % de la Dpgf. Modalités de règlement de la partie B à prix unitaires pour les acquisitions de matériels et logiciels et déploiement associé. Les acomptes seront réglés selon le décompte suivant :- mise en Ordre de Marche (Mom) : 15 % du prix du BPU- vérification d'aptitude prononcée sans réserve : 30 % du prix du BPU- vérification de Service Régulier prononcée sans réserve : 30 % du prix du BPU- admission totale (Adm) : 25 % du prix du Bpu. Pour les prestations, autres que la maintenance, elles seront payées après service fait et admission définitive.- Une avance de 5 % du montant (TTC) de la partie fixe du marché sera accordée au titulaire, sauf avis contraire de sa part indiqué dans l'acte d'engagement et sous réserve de la constitution d'une garantie à première demande. Les bons de commande de la partie B à commandes ouvrent droit au versement d'une avance si les conditions de l'article 87 sont réunies.

##### **III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded**

Groupeement solidaire à la signature du contrat.

##### **III.1.4. Contract performance conditions**

#### **III.2. Conditions for participation**

##### **III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions: Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles 44 et 45 du code des marchés publics permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions d'accès à la commande publique (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupeement éventuel) :- une lettre de candidature comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché et le numéro du lot. Pour une soumission en groupeement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de

leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire.- Le(S) document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (extrait K bis, délégation de pouvoir, statuts...), ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement d'entreprises. - si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet- une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée et de l'article 29 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 modifiée, conformément à l'article 43 du CMP. L'Utilisation des imprimés Dc1 et Dc2 est autorisée. Ces formulaires sont téléchargeables sur les sites suivants : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

### **III.2.2. Economic and financial ability**

List and brief description of conditions: Pour chacun des membres du groupement éventuel, une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

### **III.2.3. Technical and professional ability**

List and brief description of conditions:

Pour chacun des membres du groupement éventuel:- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;- la présentation d'une liste des principales fournitures livrées et principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.- Indication des titres études et professionnels de l'opérateur économique et/ou cadre de l'entreprise et notamment de responsable de prestations de services ou travaux de même nature que celle du marché.-indication de certifications de constructeur, agréments, habilitations dont dispose, le cas échéant, le candidat ou équivalent. Pour justifier de ses capacités professionnelles et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Les entreprises de création récente pourront justifier de leurs capacités professionnelles et financières par tout moyen de preuve et, notamment, par la présentation des titres d'études ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables des prestations.

### **III.2.4. Information about reserved contracts**

### **III.3. Conditions specific to services contracts**

#### **III.3.1. Information about a particular profession**

#### **III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract**

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Type of procedure**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Open

**IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited**

**IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue**

**IV.2. Award criteria**

**IV.2.1. Award criteria**

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 60
2. Valeur technique. Weighting 40

**IV.2.2. Information about electronic auction**

An electronic auction will be used: no

**IV.3. Administrative information**

**IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority**

13M067

**IV.3.2. Previous publication concerning this procedure**

**IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**

**IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

29.7.2013 - 12:00

**IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

**IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French.

**IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

**IV.3.8. Conditions for opening of tenders**

**Section VI: Complementary information**

---

**VI.1. Information about recurrence**

**VI.2. Information about European Union funds**

**VI.3. Additional information**

Type de pouvoir adjudicateur: établissement public de coopération intercommunale. Les critères de sélection des candidatures sont les capacités financière, technique et professionnelle des candidats, liées et proportionnées à l'objet du marché. Les candidatures sont examinées au vu des éléments demandés aux rubriques III.2.1 à III.2.3. Les 2 sous-critères de la valeur technique sont les suivants :1. Qualité des fournitures (sous-coefficient : 0,50)- capacité et homogénéité des composants de la plateforme de téléphonie IP (sous-coefficient 0,25)- richesse fonctionnelle des services et applications péri-téléphoniques : coefficient (sous-coefficient 0,15)- caractéristiques des terminaux

proposés (sous-coefficient 0,10)2. Méthodologie de mise en oeuvre (sous-coefficient : 0,50)  
- qualité de la démarche projet: (sous-coefficient : 0,20)- qualité du service après-vente et de l'assistance technique: (sous-coefficient : 0,15)- étendue et niveau des certifications du candidat sur les technologies proposées: (sous-coefficient : 0,10)- qualité du plan de formation: (sous-coefficient : 0,05). Chaque sous critère est noté de 0 (très mauvais ou pas de réponse) à 5 (excellent). La note technique finale sera obtenue en appliquant le sous-coefficient pour chaque note obtenue pour chaque élément de la valeur technique et en effectuant la somme pour obtenir une note sur 5. Il lui sera ensuite appliqué le coefficient relatif au critère " valeur technique ".Les notes cumulées des critères mentionnés ci-dessus permettront de classer les offres par ordre décroissant et de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse.Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement par voie électronique à l'adresse Internet suivante : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2013\\_ayw-ItF38C&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_ayw-ItF38C&v=1&selected=0) Conformément à l'article 56.ii du CMP, le candidat devra impérativement transmettre son offre par voie électronique sur la plate-forme d'achatpublic.com à l'adresse électronique suivante : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2013\\_ayw-ItF38C&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_ayw-ItF38C&v=1&selected=0) Les offres remises sur format papier ne seront pas admises.Lors du téléchargement du DCE, les candidats sont expressément invités à communiquer les coordonnées d'une personne physique et son adresse électronique afin qu'ils soient informés, en cours de consultation, des éventuelles erreurs matérielles, rectifications ou compléments d'information apportés au DCE initial.  
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 14.6.2013.

#### **VI.4. Procedures for review**

##### **VI.4.1. Review body**

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex

Postal code: 13281

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

##### **Body responsible for mediation procedures**

Official name: Préfecture de région PACA – Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges (CCIRAL)

Postal address: boulevard Paul Peytral

Town: Marseille Cedex

Postal code: 13282

Telephone: +33 491156374

Fax: +33 491156190

##### **VI.4.2. Review procedure**

##### **VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

Official name: Greffe du tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

#### **VI.5.**

**Date of dispatch of this notice**

14.6.2013